



VILLENES-SUR-SEINE



Et si vous rejoigniez Villennes-sur-Seine !

Au sein de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, Villennes-sur-Seine est une ville de 5300 habitants qui offre un territoire riche et préservé, propice à l'épanouissement de tous, entre Seine et forêt à 30 kms à l'ouest de Paris (accès direct A13, A14, SNCF ligne J, futur RER E). La ville offre tous les éléments qui apportent aux familles comme aux entreprises, aux salariés télétravailleurs comme aux indépendants, un rythme de vie apaisé, à taille humaine.

AGENT DE SURVEILLANCE (H/F) DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Quelles sont les missions ?

L'animateur est un des acteurs principaux du bon fonctionnement de la pause méridienne, il assure aux enfants un moment de détente agréable en encadrant leurs jeux et leur passage à la cantine dans le respect des normes sanitaires.

Sous l'autorité de la responsable du service, vous aurez pour missions :

- Assurer la surveillance et la sécurité des enfants, ainsi que le bon respect des équipements et des locaux
- Faire un appel rigoureux des enfants inscrits à la cantine
- Gérer l'entrée et la sortie du réfectoire pour chaque service
- Proposer et encadrer des jeux et activités
- Savoir réagir en cas d'accident, savoir évaluer une urgence en contactant le cas échéant le SAMU
- Remplir une fiche d'autorisation de sortie pour un enfant malade.



Quelles sont les compétences requises ?

- Formations et diplômes : BAFA et PSC1
- Capacité d'écoute
- Savoir faire respecter les règles de la pause méridienne
- Savoir agir en cas d'accident
- Réactivité, ponctualité, respect des obligations de discrétion et de loyauté, sens de l'accueil du service public, disponibilité et capacités d'adaptation, organisation et méthode.



Conditions de travail

- De 11h20 à 13h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Taux horaires du SMIC majoré de 10% de congés payés, majorés de 10 % d'indemnité de précarité.
- Rémunération au service fait le mois suivant les interventions.

Envie de postuler ?

Envoyez-nous votre CV et votre lettre de motivation !

- Par mail à l'adresse électronique : rh@ville-villennes-sur-seine.fr

- Par courrier : **Monsieur le Maire, 36 avenue Foch 78670 VILLENES-SUR-SEINE**

